
La prévision des investissements et leur financement

Quelles sont les possibilités d'investissement d'une collectivité ? Quels outils mettre en place ?

Une partie du financement des investissements communaux est assurée par le recours à l'emprunt. Se pose alors pour l'élu, une série de questions : jusqu'où peut-on endetter la commune ? Comment faire face à une hausse des charges d'endettement ? Quel type de prêt faut-il choisir ? Comment limiter le poids de la dette communale ?

Objectifs

- Evaluer les possibilités d'investissement et de fonctionnement de la collectivité
- Evaluer la nécessité et les possibilités d'emprunter.
- Fixer et négocier les conditions du recours à l'emprunt
- Gérer le poids de la dette communale.

Programme

- L'analyse financière et prospective, outils de base de gestion financière
- Le financement des investissements :
Les conditions du recours à un nouvel emprunt: la mesure de l'endettement actuel, les conséquences d'une hausse des charges de la dette, l'étude des ratios.
- Les options d'un prêt : la durée, le taux, les échéances de remboursement, l'amortissement du capital.
- La gestion active de la dette communale : la diversification des types d'emprunt, la restructuration de la dette.
- La gestion de trésorerie : méthode, outils.

Public : Maires, Adjoints et membres des commissions "Finances", personne ayant suivi le module « initiation aux finances locales »

Durée : Une journée

Méthodes

La journée est animée au moyen de projection de transparents reprenant le livret d'accompagnement remis à chacun des participants.